

# AVIS DE CONCOURS

Direction Santé et Mieux-être

## Infirmier·ère auxiliaire à l'hébergement (poste de jour)

Temporaire à temps plein, syndiqué (plus de 6 mois)

Horaire : 75,25 heures aux 2 semaines, 7/14, 1 fin de semaine sur 2

Salaire : entre 26,38 \$ et 37,98 \$ de l'heure, selon l'expérience, plus les primes

Entrée en fonction : Dès que possible

Numéro : 2025-17

Date d'affichage : 30 janvier 2025

### DESCRIPTION DU POSTE

Sous la responsabilité du·de la gestionnaire responsable du milieu de vie (GRMV), la personne titulaire du poste contribue à l'évaluation de l'état de santé d'une personne et à la réalisation du plan de soins, prodigue des soins et des traitements infirmiers et médicaux dans le but de maintenir la santé, de la rétablir, de prévenir la maladie et de fournir des soins palliatifs dans une perspective de système modulaire de prestation de soins. Il·elle travaille à l'amélioration continue de la qualité des soins et services, de la gestion des risques, de la prévention et promotion de la santé et de la sécurité au travail afin de préserver un milieu de vie et une approche optimale.

*\*La description complète des tâches est disponible sur demande.*



**WENDAKE**

CONSEIL DE LA NATION  
HURONNE-WENDAT

### EXIGENCES

- Membre en règle de l'Ordre des infirmières et des infirmiers auxiliaires du Québec;
- Expérience dans le domaine;
- Expérience de travail en gériatrie;
- Expérience en soins d'hébergement de longue durée;
- Certification R.C.R. et PDSB (atout);
- Formation Oméga (atout);
- Maîtrise de la suite Office;
- Connaissance du logiciel de soins CLINIBASE (atout);
- Connaissance du français écrit et parlé;
- Intérêt à travailler avec les personnes âgées;
- Connaissance de l'approche milieu de vie;
- Connaissance de la culture huronne-wendat (atout).

### QUALITÉS REQUISES

- Autonomie
- Communication efficace
- Discrétion
- Respect de la confidentialité
- Dynamisme
- Écoute et empathie
- Esprit d'équipe
- Esprit d'analyse
- Jugement
- Sens de l'observation
- Sens des relations interpersonnelles
- Sens des responsabilités

### POUR POSTULER

Faire parvenir votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation par la poste ou par courriel aux coordonnées suivantes :

**Conseil de la Nation huronne-wendat**

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

255, Place Chef Michel Laveau

Wendake (Québec) GOA 4V0

[rh@wendake.ca](mailto:rh@wendake.ca)

WENDAKE.CA



Seules les candidatures accompagnées des documents requis et répondant aux exigences seront retenues. Aucune candidature reçue après la date limite ne sera considérée. Le nom du candidat sélectionné sera diffusé publiquement au moment de son embauche. Le CNHW réserve le droit de rejeter toutes les candidatures et de n'embaucher aucune personne.

### AVANTAGES SOCIAUX

- 6 % de vacances
- 5 % de maladies/obligations familiales
- Prime d'assiduité
- 4 % de prime de fin de semaine
- 4 % de prime d'hébergement
- 11 % de prime de nuit
- Indemnité pour les 13 journées fériées rémunérées
- Indemnité payée durant la période des fêtes

### ACCESSIBILITÉ

- 1) Aux employé·e-s régulier·ère-s du CNHW syndiqué·e-s SECNHW
- 2) Aux membres de la Nation huronne-wendat  
\* SVP, indiquer votre numéro de bande pour faciliter le traitement du dossier
- 3) Aux employé·e-s temporaires du CNHW
- 4) À la population